

## INITIATIVE

# Succès pour les crampons antiglisse de la mairie d'Ozoir

À chaque fois que le thermomètre passe en dessous de zéro, c'est la même histoire : les trottoirs se transforment en patinoires et les hôpitaux voient défiler des patients souffrant de fractures du coccyx. Pour prévenir les glissades incontrôlées, les municipalités se contentent généralement de saler les chaussées. Mais cet hiver, à Ozoir-la-Ferrière, on a décidé d'aller beaucoup plus loin. La mairie (UMP) a en effet mis en vente, depuis plusieurs semaines, des crampons antidérapants à enfiler par-dessus ses chaussures. Une initiative insolite qui rencontre un succès inattendu.

« On en vend encore à ma grande surprise », constate Pascal Frouin, adjoint au maire chargé des affaires sociales et à la solidarité. C'est cet élu qui a eu la drôle d'idée de proposer cet équipement à ses administrés. « J'ai découvert ces crampons en allant au ski et je les ai trouvés très



OZOIR-LA-FERRIERE. Mis en vente par la mairie, les crampons antidérapants ont remporté un vif succès. Les bénéfices serviront à financer une action de solidarité (L.P./L.M.)

efficaces, raconte-t-il. L'an dernier, quand nous avons eu un hiver très froid, il y a eu beaucoup de chutes à cause du verglas. C'est là que je me suis dit qu'on pourrait en proposer, notamment pour les personnes âgées.»

« On ne glisse plus et on se sent rassuré quand on marche alors qu'il a gelé »

MARCELIN, UN HABITANT D'OZOIR

La mairie d'Ozoir-la-Ferrière achète donc ces semelles antidérapantes en gros à 7,50 € et les propose ensuite à 10 € la paire, soit environ 30 % moins cher que le prix du marché. Les bénéfices réalisés, une fois que le stock restant aura été écoulé, doivent permettre de financer une action de solidarité qui n'a pas encore été définie.

Depuis le début de l'hiver, les paires

se sont arrachées comme des petits pains. Au point que la ville a été obligée récemment de repasser commande auprès de son fournisseur. « On en avait commandé 250 au départ, on a dû en reprendre 350 de plus, indique-t-on au centre municipal des Margotins, qui centralise l'opération. En tout cas, on en a déjà vendu presque 500 paires. » Et, dans un bureau du centre, des piles entières de crampons emballés dans leur carton attendent encore de partir vers leurs destinataires.

« C'est très simple d'utilisation et ça fonctionne bien, explique Marcelin, un habitant d'Ozoir convaincu par les crampons. On ne glisse plus et on se sent rassuré quand on marche alors qu'il a gelé. » Et Marcelin y va même de son petit conseil : « Il faut les rincer à l'eau de temps en temps, sinon le sel qu'il y a sur les trottoirs peut attaquer le caoutchouc. »

LOUIS MOULIN

## SANTÉ

# Hôpitaux : la CGT interpelle Sarkozy, Hollande, Bayrou, Mélenchon et Joly

Suzick Parenthoïne, la secrétaire générale de l'union départementale de la CGT-Santé et action sociale, vient de signer une lettre ouverte adressée à cinq candidats à l'élection présidentielle\* et diffusée sous forme de tract à 40 000 exemplaires. « Nous voulons que les candidats se positionnent sur un sujet qui concerne la vie de tous les jours dans nos hôpitaux », insiste Jacky Morvan, membre du bureau de l'union départementale. Réclamant le maintien de la permanence des soins dans chacun des huit hôpitaux du département, la CGT conteste la nouvelle réorganisation qui instaure une permanence sectorisée des blocs chirurgicaux de nuit, de 22 h 30 à 8 heures, entre les hôpitaux

seine-et-marnais. Dans le nord, à Lagny et à Meaux, une nuit sur deux depuis lundi ; dans le sud, la seule permanence est assurée par l'hôpital de Melun depuis le 1<sup>er</sup> février. « Imaginez un patient de La Ferté-sous-Jouarre envoyé à Lagny : cela représente 70 km. Provins-Melun, c'est 50 km ! Et plus pour ceux qui habitent à la limite de l'Aisne, de la Mame ou de l'Aube ! » Selon une syndiquée de l'hôpital de Meaux, « avec la permanence des soins, on va être défectueux en lits car notre établissement a fermé 22 lits en médecine et 17 en chirurgie ».

Tous dénoncent une logique d'économies. « A Nemours, notre hôpital est pilote dans ce processus, car on nous a fermé la maternité, le bloc opératoire

chirurgical. Il faut qu'on conserve nos urgences (hors chirurgie) 24 heures sur 24 ! »

## Une intervention tous les deux jours dans le Sud-Seine-et-Marne

Interrogé sur la fermeture du bloc chirurgical de nuit à l'hôpital de Montereau, Alain Slama, son directeur, relativise. « En Ile-de-France, pour cent blocs chirurgicaux ouverts de 22 h 30 à 8 heures du matin, on comptait 28 interventions. Pour le sud de la Seine-et-Marne, il devait y avoir une intervention tous les deux jours. A l'hôpital de Montereau, cela représente une quinzaine de cas par an », explique le directeur monterrelais. « L'agence régionale de santé (ARS) a décidé de les

regrouper en un lieu. Pour un patient de notre secteur, le Samu et les pompiers le transporteront directement à Melun. On cible une quinzaine de transferts par an. Cela ne change pas grand-chose. »

Il poursuit : « Si le patient n'est pas transportable ou s'il a besoin d'une nouvelle opération dans la nuit suite à une intervention la veille, il sera opéré à Montereau, au bloc obstétrical de la

maternité. Je rappelle que, pour les cas les plus lourds liés aux accidents de la route, les blessés partent directement dans un hôpital parisien ou à Henri-Mondor à Créteil (Val-de-Marne). Ici, nous n'avons rien pour les grands brûlés ou pour la chirurgie cardiaque. »

SOPHIE BORDIER

\* Nicolas Sarkozy, François Hollande, François Bayrou, Jean-Luc Mélenchon et Eva Joly.

## VOLS À BAS PRIX VERS L'EUROPE

## Les relations public-privé alimentent les critiques

Les revendications de la CGT reposent sur trois autres points ayant trait aux limites ou aux relations entre public et privé. ■ **Le maintien de l'activité publique à l'hôpital.** La CGT refuse la « privatisation de plus en plus effective des activités et services dans les hôpitaux, notamment les activités chirurgicales ». « Si demain toute l'activité chirurgicale relève du privé, cela pose problème car le patient ne pourra pas échapper au dépeçage d'honoraires. Ou bien il renoncera à se faire soigner », alerte Jacky Morvan. Le risque de dépeçage d'honoraires pointé par la CGT fait réagir Eric Véchard, délégué départemental de l'agence régionale de santé (ARS). « Même s'il n'est pas dans les prérogatives de l'ARS de fixer les tarifs,

car cela relève de l'assurance maladie, nous veillons à l'accès aux soins pour toute la population », assure-t-il. ■ **L'arrêt immédiat des partenariats public-privé (PPP).** C'est le cas dans le projet de nouveaux pôles de santé à Melun (l'hôpital Marc-Jacquet avec les cliniques Saint-Jean-Ermitage et des Fontaines), Fontainebleau (l'hôpital avec la polyclinique de la Forêt), Provins (l'hôpital Léon-Binet avec la clinique Saint-Brice). « Tout ce qui est rentable passe progressivement au privé, la chirurgie, l'imagerie médicale par exemple », dénonce Jacky Morvan, qui craint encore l'envolée des dépassements d'honoraires. Une situation jugée d'autant plus injuste qu'il s'agit de payer au public les charges les plus lourdes... » ■ **Dans le cadre des partenariats public-**

privé (PPP) que l'on souhaite développer, en voici un exemple : dans le futur hôpital de Jossigny, où un PPP est engagé, les tarifs de la radiothérapie seront tous les mêmes, en secteur 1, que le praticien soit public ou privé », précise Eric Véchard, de l'ARS. C'est aussi le cas au centre de radiothérapie de Melun, à la clinique Saint-Jean : les praticiens tous privés appliquent un tarif public, de secteur 1. ■ **L'arrêt de la fusion des trois hôpitaux de Meaux, Lagny et Coulommiers.** « Nous avons le sentiment qu'il s'agit d'une restructuration orientée essentiellement sur Lagny, qui sera remplacé prochainement par l'hôpital de Marne-la-Vallée à Jossigny, au détriment des investissements à l'hôpital de Meaux. »

S.B.